



obtention nationalité française

Par **djou**, le **24/12/2008 à 14:15**

Je suis de nationalité angolaise et ma mere, ma soeur et moi sommes arrivés en France en 1986. Actuellement j'ai 25ans et nous sommes titulaire d'une carte de résident 10ans valable jusqu'en 2013. Ma Soeur est handicapé mentale et reside dans un foyer spécialisé. Ma mere et moi sommes salariées. Ma mere a eu 2 enfants en France. J'ai fais mes etudes en France et obtenu mon BAC en 2002. Je residait chez ma mere jusqu'en 2007 dans le 94 et maintenant je reside dans le 93 avec mon concubin qui est Français. Actuellement , je suis confronté au probleme suivant : mon passeport angolais n'est plus valable. Suite aux evenements qui ont eu lieu au pays, ils ont changé les passeports. Je ne peux circuler avec ce passeport. Pour le changer , le consulat d'Angola à Paris, me demande l'acte de naissance recent de mon lieu de naissance (Luanda). Sans quoi ils ne pourront renouveler la validité de mon passeport qui a expiré en Aout 2008. Le consulat ne delivre pas l'acte de naissance mais me propose de me procurer un laisser passer pour me rendre sur place et faire les demarches. Sachant que mon passeport n'est plus reconnu la bas, je ne pourrais quitter le territoire qu'une fois les formalité du passeport fini. En france , la prefecture m'a informé qu'elle ne peut proceder au changement d'adresse de ma carte de resident qu'a condition que mon passeport soit renouvelé. De meme je ne peux pas faire de demande de nationalité, ni me marier sans acte de naissance recent de ma ville de naissance. Sachant que ma mere, ma soeur n'avons aucun contact avec Angola, nous n'y sommes jamais retourné et je ne parle meme pas la langue du pays, il est impossible pour moi de me rendre sur place. Je suis etabli en france (je suis locataire, j'ai une assurance maladie et un travail en CDI), je travail dans l'international et mes perspectives de mobilité (par le biais de mon entreprise) sont reduites puisque que je ne peux circuler en dehors de la communauté européenne. J'ai déjà fais des voyages (aux Etats Unis , angleterre) lorsque mon passeport était reconnu, il suffisait que je me procure un visa. Je ne sais pas qu'elles sont les possibilités que j'ai pour pouvoir faire mes demarches sans ces actes de naissance que je ne peux obtenir qu'en partant et sachant quel est la situation en Angola, je ne peux prendre ce risque. Ma mere et ma soeur sont dans la meme situation. Je souhaiterais savoir qu'elles sont les recours juridique pour eventuellement obtenir la nationalité française.

Par **jeetendra**, le **24/12/2008 à 14:40**

bonjour, le meilleur conseil que je peux vous donner c'est d'entrer en contact avec une connaissance à Luanda où d'écrire à votre Mairie de naissance en Angola pour obtenir une copie récente de votre acte de naissance, l'ambassade d'Angola en France aurait pu faire le nécessaire à ce sujet, bref à part cette solution je n'en vois pas d'autre, courage à vous, cordialement

Par **djou**, le **25/12/2008** à **17:24**

J'ai déjà tenté de faire la demande via la mairie de ma ville mais je n'ai pas eu de réponse et ne parlant pas portugais, j'ai dû faire appel à un traducteur, mais rien et ça coûte cher. Ce qui est en contact sur place, je ne connais personne Si aucune solution ne s'offre à nous, nous sommes dans la merde... et repartir pour moi est exclu, je ne sais pas ce qui m'attend là-bas c'est désespérant. merci quand même !

Par **jeetendra**, le **25/12/2008** à **20:33**

bonsoir, je vous souhaite beaucoup de courage, bonne fête de Noël et de fin d'année, cordialement

Par **aziz**, le **26/12/2008** à **22:12**

bonjour, moi ce que je vous propose c'est de voir un de vos compatriotes résidant en France et qui a toujours des liens dans votre pays d'origine et de voir si il y a possibilité à ce qu'il vous fasse un coup de main bon courage à vous

Par **moreno**, le **30/12/2008** à **16:29**

le conseil que je peux vous donner c'est de vous renseigner auprès de l'administration française si il n'y a pas une autre démarche possible en dehors de retourner en Angola pour vous procurer l'acte de naissance bon courage

Par **kalista**, le **13/01/2009** à **16:57**

Bonjour DJOU

je suis ta compatriote et je suis dans la même situation que toi, ma carte de séjour va être expirée en 2014. Pour résoudre notre problème je propose que nous puissions en discuter ensemble de diverses solutions qui m'ont été proposées. je me battais seule de mon côté, et j'ai l'impression que je ne suis plus seule dans ce chemin semé d'embûches, contacte-moi le plus rapidement en répondant

merci KALISTA

0143947712

Par **vins_665**, le **14/11/2012** à **19:32**

Bonsoir, je ne sais pas si quelqu'un répondra à ce post mais je tente toujours.

Je voudrais tout particulièrement m'adresser aux deux personnes qui avaient besoin de leur acte de naissance pour renouveler leur passeport.

Je me présente : je suis éducatrice et je m'occupe d'une jeune MENA qui va bientôt être majeure. Elle est arrivée en Belgique (oui, je suis de Belgique mais j'ai le même problème que vous) à l'âge de 6 ans sans ses parents. Jusqu'à présent, personne ne lui a causé de problèmes au niveau de ses papiers mais il lui faudra un passeport lorsqu'elle sera majeure mais pour ce faire, elle a besoin de son acte de naissance.. Le problème est qu'elle n'a aucun moyen de l'avoir. Elle ne connaît personne là-bas, n'est même pas sur de son nom, prénom, date de naissance.. Que faire ?

Pourriez-vous me dire ce que vous avez fait, pu faire, pour avoir cet acte de naissance ?

Un tout grand merci d'avance.

Par **kla**, le **12/05/2013** à **16:57**

Bonjour Djou et Kalista, je suis une de vos compatriotes. Je suis dans la même situation que vous, mon titre de séjour arrive à expiration en 2015. Serait t'il possible que l'on entre en contact, je me sentirais plus soutenu durant cette épreuve et surtout trouver des solutions. Je souhaiterais savoir où vous en êtes ? Merci d'avance pour avoir au moins une réponse de vôtres partis.

Par **bahija40**, le **16/01/2014** à **12:02**

Bonjour, je vis la même situation et je serais ravi de correspondre avec vous tous pour tenter de trouver la solution pour l'obtention de ces papiers. Merci - MANUEL

Par **lasdepik**, le **25/03/2014** à **17:00**

bonjour je suis exactement moi aussi dans la même situation et aimerai avoir des conseil ou solution sur ce que vous avait fait pour obtenir cette acte de naissance angolaise. Arrivé en france a 5 ans aujourd'hui huit 30 ans salarié propriétaire je me retrouve dans la merde administrativement pour un acte de naissance inaccessible.